



COMMUNIQUE N°007/AMJT/2023

**ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE MALIENNE DE LA
JURIDICTION DE L'AMBASSADE DU MALI À TOKYO**

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo porte à la connaissance de la communauté malienne établie dans sa juridiction (Japon, République de Corée, Australie, Philippines et Nouvelle-Zélande) que l'opération spéciale de remise des cartes nationales d'identité biométriques sécurisées débute **le dimanche 17 septembre 2023 et se poursuivra jusqu'au dimanche 15 octobre 2023.**

Horaires : Tous les jours ouvrables et les dimanches, de 11 : 00 à 17 : 00

Site de retrait : Chancellerie de l'Ambassade du Mali au Japon, 3-12-9, Kami Osaki, Shinagawa-Ku, Tokyo 141-0021, Japon

La remise des cartes s'effectue sur présentation de l'une des pièces suivantes :

- la carte NINA ;
- la carte nationale d'identité ;
- la carte consulaire ;
- la fiche descriptive individuelle ;
- le permis de conduire ;
- le passeport.

Pour la réussite de l'opération, l'Ambassade de la République du Mali à Tokyo sait compter sur l'implication et la mobilisation de tous.

Tokyo, le 15 septembre 2023

Le Chargé d'Affaires a.i.



Patrice Diby BAYO
Ministre Conseiller